

Dispositif - Qualité de vie au travail : Améliorer la communication institutionnelle interne

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

Évolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques ; Évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ; Évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ; Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

- Savoir faire le bilan de la communication dans l'établissement
- Inventaire : Dresser un état des lieux des ressources disponibles pour élaborer un projet de communication interne
- Projet et plan de communication : savoir élaborer, piloter et évaluer les actions de communication interne

Renseignements complémentaires

Module flash

Durée : 4 jours (2x2)

Les participants élaborent, adressent et traitent un audit de communication au sein de leur établissement. Ils administrent leur audit pendant l'intersession. Le plan de communication est élaboré lors du 2eme module avec l'exploitation de l'audit. Le parti pris pédagogique est une formation action pratique. Le programme est susceptible d'être adapté au regard du contexte et des enjeux propres à chaque établissement.

Public
Personnel des services RH et communication

Exercice
2024

Code de formation
n/c

Nature
AFN

Organisé par
GERESO